

Réf: Dossier N° 118444

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE D'AMENAGEMENT, DE
CONSTRUCTION ET DE GESTION ENVIRONNEMENTALE » en abrégé
« SACGE »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY MERMOZ, EN
FACE DE LA BOULANGERIE MERMOZ, Lot 340, Ilot 66

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/06/2022 , et
enregistrés au CEPICI le 08/06/2022, il a été constitué une SARL aux
caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE D'AMENAGEMENT, DE
CONSTRUCTION ET DE GESTION ENVIRONNEMENTALE » en
abrégé « SACGE »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :
• AMENAGEMENT ET LOTISSEMENT
• CONSTRUCTION
• CLIMATISATION
• OUVERTURE DE VOIES
• DECAPAG
• GESTION DE LA SECURITE ET HYGIENE
• GESTION DE L'ENVIRONNEMENT
• GESTION DE PROJET
• DIVER
S

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou

pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY MERMOZ, EN FACE DE LA BOULANGERIE MERMOZ, Lot 340, Ilot 66

Dirigeant(s) : M BILLA ABASSE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-05578 du 23/06/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°27609/GTCA/RC/2022 du 23/06/2022

